

# FOAD

Formation Ouverte À Distance



**CFPPA**  
des  
**HAUTES**  
**PYRÉNÉES**  
LANNEMEZAN



CFPPA des Hautes-Pyrénées  
131 rue du Bidalet  
65300 Lannemezan  
Tél : 05 62 98 07 94  
Fax : 05 62 98 30 20  
[cfppa.lannemezan@educagri.fr](mailto:cfppa.lannemezan@educagri.fr)

**formagri-65-vic.fr**



## une autre modalité de formation continue, peut-être plus adaptée pour vous...

La FOAD permet d'individualiser un parcours de formation, en répondant :

- à des demandes particulières de formation (thématiques, modules du BPREA par ex...);
- à des contraintes personnelles de mobilité ou de disponibilité ;
- à des différences de rythme de progression.

### Formation ouverte :

cela signifie que l'on peut utiliser tous les outils pédagogiques utiles à la bonne réalisation de la formation et de l'acquisition des savoirs et savoir-faire. Par exemple, le stagiaire peut alterner des séquences d'apprentissage en autonomie, des séquences en liaison distante avec un tuteur et des séquences en présence d'un formateur.

### Formation à distance :

cela signifie que la formation peut se faire « à distance » du formateur et/ou du centre. L'apprentissage peut se faire dans différents lieux (centre en salle ou au Centre de Ressource, milieu professionnel, lieu de travail...). Le candidat à la FOAD ne se retrouve pas tout le temps dans une salle de formation avec d'autres stagiaires et avec la présence permanente d'un ou une formateur- trice.

**Les parcours de formation** sont découpés en modules ou séquences de formation. Dans chaque séquence le candidat à la formation doit réaliser des activités lui permettant l'acquisition de savoirs et savoir- faire.

**La planification du parcours de formation**, avec ou sans regroupement en présentiel, et l'accompagnement en mode synchrone (via téléphone ou visioconférence par exemple) ou asynchrone (via un forum ou une messagerie électronique...) sont les bases de la réussite de la formation.

Le CFPPA des Hautes-Pyrénées bénéficie d'une expérience dans le domaine de la FOAD. Il est adhérent du réseau national Préférence-FORMATIONS, et vous propose l'accès à des formations dans les principaux domaines techniques et professionnels du secteur de l'agriculture. Il a tissé des partenariats avec d'autres Centres producteurs de ressources spécialisées.

*Le CFPPA des Hautes-Pyrénées est un Centre de proximité du réseau national des établissements d'enseignement agricoles publics, et met à votre service tout son savoir-faire pour vous conseiller et vous accompagner en proximité dans votre parcours de formation.*

### Le BPREA en FOAD

Les objectifs de la formation sont identiques au BPREA en présentiel, à savoir :

- Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de chef d'exploitation agricole.
- Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides publiques à l'installation (DJA, prêts bonifiés,...).
- Devenir salarié d'une exploitation agricole ou de groupements d'employeurs.

### Les conditions de réussite

Votre projet professionnel est le moteur de votre formation.

Vos aptitudes et compétences :

- Bac minimum fortement souhaité
- être fortement motivé(e)
- être autonome dans votre organisation et votre planification
- être rigoureux(se) et disponible
- être capable de communiquer efficacement (solliciter de l'aide en cas de difficultés)
- savoir naviguer sur INTERNET
- connaître les bases d'utilisation d'un traitement de texte

### Les conditions matérielles :

- 1 ordinateur
- 1 Connexion Internet

### Les conditions réglementaires (identiques au BPREA en présentiel) :

- Avoir au moins 18 ans.
- Être sorti du système scolaire depuis au moins 1 an.
- Expérience professionnelle (1 an d'activité agricole ou de 3 ans dans un autre secteur)

